



Refus de fermeture d un compte par la banque

Par **niko La**, le **14/04/2016** à **16:16**

Bonjour la banque a t elle le droit de mettre à découvert mon compte uniquement à coups de multiples frais bancaires sachant que je suis inée dit bancaire et donc interdit de découvert ou autres crediten sachant de surcroît qu ils m ont refusé la fermeture de ce compte et que c est à la suite de cela qu ils m ont mis à découvert? Merci de votre aide cdlf.

Par **youris**, le **14/04/2016** à **17:12**

bonjour,
si la banque vous met des frais c'est qu'il doit y avoir un ou des motifs.
tant que votre compte sera débiteur, vous ne pourrez pas le clore.
vous ne donnez pas assez de renseignements pour vous donner une réponse pertinente.
salutations